

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Aux

Référent.e.s égalité et lutte contre les discriminations du  
Département d'Histoire- Laboratoire CHEC

Clermont-Ferrand, le jeudi 12 mai 2022

## Missions des référents égalité et lutte contre les discriminations

Madame Céline PEROL,

Vous avez été nommée référente égalité et lutte contre les discriminations. Dans cette fonction, vous assurerez les missions suivantes :

- Missions Principales :
  - Repérer les situations discriminatoires et de harcèlement ou violences sexuelles
  - Signaler les situations discriminatoires et de harcèlement ou violences sexuelles à la cellule
  - Recueillir les demandes d'aide et de soutien et orienter le personnel et les étudiant.e.s vers la cellule
  - Représenter le service ou la composante lors des réunions du comité égalité et relayer les informations (1 réunion par mois)
  - Participer à des échanges de pratiques entre référents égalités (2/3 fois par an)
- Missions complémentaires :
  - Sensibiliser les usager.e.s aux enjeux liés à la discrimination et aux genres
  - Communiquer sur les actions mise en place par l'UCA et informer sur les outils à disposition des usager.e.s
  - Accueillir-recueillir les besoins des usager.e.s (formation-information...) et les communiquer à la chargée de mission égalité et lutte contre les discriminations
  - Être vigilant et signaler à la chargée de mission égalité les documents présentant les appellations : Mlle, nom de jeune fille, chef de famille, nom marital.

Référente Egalité :

Responsable du service : Louis Hincker, dir CHEC.



Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD